

# Présentation dispositif d'accompagnement Amaelles-AIMV au sein de la Résidence

« Les Acanthes » – Commune de l'Etrat

*A l'attention de nos partenaires métiers*



# Résidence

## « Les Acanthes » - L'Etrat (42)

Ni un Ehpad ni une Résidences Autonomie, la résidence les Acanthes pourrait être **qualifiée de « passerelle »**. Cette structure est **non médicalisée**. Elle s'adresse à des **personnes vivant seules ou en couple, avec une certaine autonomie**.

Elle a ouvert ses portes en 2002 et est **labélisée Habitat Loire Autonomie**. Elle dispose de **16 logements du T2 au T3**. La gestion locative est opérée par un **baillieur social : Bâtir & Loger**, basée sur un projet intergénérationnel avec la proximité d'une école et de la crèche.

**Amaelles-AIMV assure sur place la présence de maîtresses de maison qui se relaient du lundi au dimanche ainsi que les jours fériés.**

Tous les matins et les soirs, les maîtresses de maison visitent les résidents et interviennent en cas de besoin.

Chaque jour, elles préparent et assurent le service d'un potage élaboré à partir de légumes frais aux résidents qui le désirent.

Tous les quinze jours, elles changent les draps des lits et une fois par mois, elles réalisent l'entretien des vitres des logements.

**Des activités pour les résidents sont organisées régulièrement** en lien avec les thématiques comme Pâques ou Noël par exemple : décoration de la salle de réception, préparation du repas de fin d'année,...

**Les résidents prennent le goûter ensemble tous les après-midis et se retrouvent régulièrement autour d'animations** comme le Loto organisé par les bénévoles de l'association Les Acanthes.



# Paroles d'experts

## Corinne – maîtresse de maison

« Ici, nous sommes une petite famille – et moi tous les jours j'accompagne les résidents à se réunir et à partager. »

« J'éprouve du plaisir dans mon travail car je leur apporte la sécurité, le dialogue, l'écoute et la joie de vivre ! »

« Nous avons un rôle plus individualisé avec les résidents tous les matins et les soirs, nous sommes des sentinelles ! Et un rôle collectif sur les temps de repas & d'animation. »

## Djazmia – maîtresse de maison

« Ici ce n'est pas un EHPAD, l'indépendance est essentielle ! »

« J'aime trop les résidents je m'y suis attachée très vite »

« J'ai envie de me lever pour aller travailler »

« Je suis autonome dans mes tâches & missions et j'aime ça ! »

## Monique : présidente de l'association Les Acanthes

« Moi je suis avant tout : fille de résidente. »

« Nous œuvrons pour le bien-être des résidents et la convivialité au sein de l'équipe pour garder un esprit de famille indispensable à tous ! . »



Corinne et Djazmia

Maîtresses de maison Amaelles-AIMV



Monique MONDON

Présidente de l'association Les Acanthes

# Témoignage de Marie-Thérèse, résidente

Marie-Thérèse a 90 ans et est originaire de la commune de L'Etrat. Elle réside depuis 10 ans aux Acanthes. Et elle compte bien y rester le plus longtemps possible !

**« Les Acanthes c'est chez nous !**

On ne m'a pas forcée à venir, j'ai choisi toute seule et bien entendu mon réseau m'a conseillée.

Moi je ne veux pas aller en Ehpad, il n'y a pas de débat ! Je recherchais une habitation où je pouvais être assistée mais libre !

**Les maitresses de maison nous apportent beaucoup, énormément – elles s'intéressent à nous avec gentillesse et nous apportent de l'échange et de la sécurité. »**

## Son conseil

Le conseil que je donnerais aux personnes se questionnant sur leur lieu de vie : se renseigner bien en amont, demander à leurs proches et s'informer régulièrement sur les divers modes d'habitat existants auprès des collectivités et mairies.



# Témoignage de Bernadette, résidente

Bernadette a 88 ans.

**« Je vis aux Acanthes depuis quatre ans déjà et je suis contente d'être d'ici !**

Ici, il faut être autonome !

Moi je connaissais déjà des résidents. J'ai repris le logement d'une connaissance – et j'ai pris mes habitudes rapidement

**On est chez soi ! On peut faire ce qu'on veut.**

**Et puis on a de beaux logements.**

La résidence dispose de nombreux avantages comme : l'emplacement central avec l'accès des **bus facilité**, de **beaux parcs pour se promener** et bien sûr tous les **commerces à proximité !**

On est en famille. Je m'entends avec tout le monde – nous sommes entre nous et on se comprend.

**Les maitresses de maison nous facilitent la vie et sont charmantes.**



# Sourires et bonne humeur règnent à la Résidence !



# Dispositif mis en place

## Accompagnement individuel

- Assistance ponctuelle dans certaines démarches de la vie quotidienne : assistance administrative, prises de rendez-vous : médecin, coiffeur,...
- Coordination avec l'extérieur : famille, médecin, infirmiers, pharmacie,...
- Changement et entretien des draps tous les 15 jours
- Lavage des vitres tous les 2 mois

## Sécurité

- Equipement d'un système de téléassistance par appartement 24h/24-7j/7
- Passage chaque matin 7j/7 des maîtresses de maison pour vérifier que la nuit s'est bien passée
- Passage chaque soir 7j/7 avant le départ de la maîtresse de maison.

## Organisation

- Responsabilité de l'entretien des espaces collectifs
- Gestion des inscriptions aux repas
- Service du repas de midi dans la salle commune vers 11h30
- Préparation du potage du soir avec des produits frais

## Animations collectives

Organisation toute l'année d'ateliers *Hors jours fériés*

- Lundi : Atelier mémoire
- Mardi : Chant
- Vendredi : Goûter

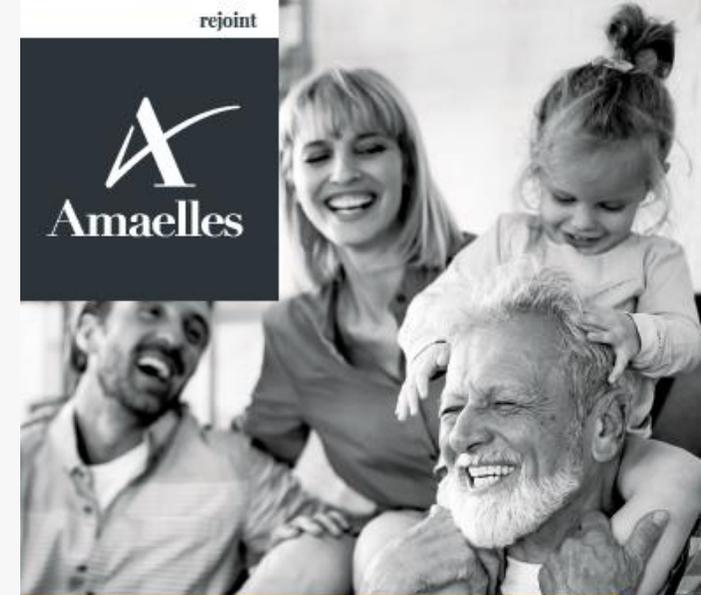
## Présence des maîtresses de maison

### La semaine

- 8h-15h et 14h30-20h : lundi, mardi, mercredi et vendredi
- 8h-15h et 18h-20h : jeudi

### Le week-end et les jours fériés

- 8h45-14h et 18h-20h



Être bien  
de 0 à 99 ans  
*et même plus...*

AIDE AUX SENIORS  
AIDE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP  
ÉQUIPE ALZHEIMER ET ACCUEIL DE JOUR  
MÉNAGE, REPASSAGE, ENTRETIEN DU LINGE  
GARDE DE NUIT  
TRANSPORT ACCOMPAGNÉ  
TÉLÉASSISTANCE  
SOINS INFIRMIERS À DOMICILE  
CENTRES DE SANTÉ INFIRMIERS  
PROTECTION DES MAJEURS

contactez-nous

☎ 04 77 43 26 26

📧 amaelles42@aimgv.org

créons  
ensemble  
des jours  
heureux.

# INFOS complémentaires

## LOGEMENTS

### Des appartements indépendants

#### Au choix :

- Type 2 : cuisine, chambre, séjour
- Type 3 : cuisine, 2 chambres, séjour

### Des appartements aménagés

- Adaptés aux personnes à mobilité réduite
- Cuisine équipée de plaque chauffante
- Douche extra plate et WC avec barres de relèvement
- Volets roulants
- Couloirs et portes larges
- Chauffage collectif
- Ascenseur
- Interphone

*À savoir* : Structure non médicalisée.

L'aide en résidence ne peut assurer le maintien à leur domicile de personnes dont le degré de dépendance devient trop important.

## TARIFS des logements

Montants donnés à titre indicatif

### Ils comprennent :

**Un loyer net et des charges** (chauffage, eau chaude sanitaire, ascenseur)

- Type 2 : 331 € + 160 € de charges /mois
- Type 3 : 388 € + 195 € de charges /mois

**Gestion par BATIR ET LOGER : 04 77 49 23 50**

**+ les services associés\*** (cf : dispositif mis en place dont téléalarme)

- Personne seule : 478 € /mois
- Couple : 669 € /mois

**Gestion par Amaelles-AIMV**

**\* : bénéficiaire du crédit d'impôt égal à 50% des sommes versées au titre de l'emploi à domicile**

*IMPORTANT : loyer, charges et services associés sont indissociables.*

*À savoir* / **Facultatif** : Repas possible le midi : 8,97 € /jour

**ajmv**  
LE SAVOIR-FAIRE  
À DOMICILE

rejoint

  
**Amaelles**

créons  
*ensemble*  
des jours  
**heureux**

[amaelles.org](http://amaelles.org)